

## **Communiqué du Collectif *Quel pont pour Tilff ?***

Le 8 novembre 2006

Selon un article de presse du 14 octobre dernier, la Bourgmestre de la future majorité communale aurait déclaré que la construction d'un pont « à l'identique ou similaire » est « impossible ». Renseignements pris auprès de l'administration de la Région Wallonne compétente, le remplacement du pont à l'identique est bel et bien possible : il n'existe aucune contre-indication technique ou administrative. Rappelons que c'est début février 2006, au moment où le fonctionnaire délégué à l'urbanisme s'apprêtait à accorder au MET le permis pour le projet 1 (pont à l'identique), que le Ministre Daerden avait ordonné au MET de retirer sa demande (pour plus détails, voir notre [communiqué du 27 février 2006](#)).

Il nous paraît impératif que cette demande de permis soit réintroduite au plus tôt pour les raisons suivantes :

- L'usage du pont provisoire s'est avérée accidentogène dès sa mise en place.
- À cela, il faut ajouter les risques croissants d'instabilité de cette construction selon les dires d'agents du MET eux-mêmes.
- Le pont actuel pourrait donc être interdit à la circulation d'un jour à l'autre ou pire, s'écrouler sans crier gare. Avec pour conséquence une coupure de la circulation qui pourrait s'étendre sur une longue période.
- Nous savons que l'octroi du permis d'urbanisme pour le projet 1 ne posera aucun problème, ce qui ne sera pas nécessairement le cas des nouveaux projets annoncés par ailleurs (voir ci-dessous).

Mentionnons encore que le coût de location du pont provisoire continue de courir. Que ce pont ne constitue plus une réponse à une situation d'urgence mais constitue une installation fixe au sens du code Wallon de l'aménagement du territoire. Que le maintien de cette construction constitue donc une infraction à ce code.

Dès lors, nous demandons à la nouvelle majorité communale de tout faire pour que la demande de permis du projet 1 soit redéposée. Nous ne doutons pas un seul instant qu'elle dispose des relais nécessaires pour ce faire.

Quelques jours avant l'élection communale du 8 octobre dernier, une copie d'un fax du Ministre Daerden a été distribuée à Tilff. Ce fax fait état de 2 projets à l'étude dans son administration, en vue de l'introduction d'une demande de permis en automne, c'est dire incessamment. La population étant directement concernée par le remplacement du pont, il nous semble indispensable qu'une séance publique d'information sur les projets étudiés soit organisée par la commune ou le MET. Par nous-mêmes à défaut. Nous avons donc adressé un courrier au Ministre en ce sens.

[collectifqppt@algo.be](mailto:collectifqppt@algo.be)  
[www.algo.be/pont-tilff/](http://www.algo.be/pont-tilff/)